

Dénomination du profil

Pisteur - secouriste

Description synthétique

Le pisteur-secouriste est chargé des interventions de prise en charge/évacuation et de premiers secours des personnes blessées sur les pistes de ski. Il peut également être chargé de fournir des informations et d'assister les clients du domaine skiable, ainsi que de l'entretien des pistes et du service d'ouverture et de fermeture de celles-ci.

L'aptitude à exercer cette profession est reconnue au candidat qui a réussi un examen, après avoir suivi un cours de formation organisé à cet effet ou sur la base d'une expérience professionnelle cohérente.

Pour l'exercice de cette profession en Vallée d'Aoste, l'inscription au tableau professionnel régional et la connaissance de la langue française au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues sont également nécessaires.

Niveau CEC

Niveau III – Opérateur

Œuvre dans des contextes structurés sujets à des changements imprévus. Réalise des tâches et résout des problèmes dans un cadre professionnel caractérisé par:

- la gestion autonome de son activité sur la base des indications reçues,
- la prise de responsabilité dans la mise en œuvre de tâches qui lui ont été confiées, en assurant la conformité des résultats,
- la capacité de faire face aux problèmes en adaptant son comportement aux circonstances.

Il agit sur la base de la connaissance de faits et de processus concrets, en utilisant des éléments conceptuels généraux et sa capacité d'interprétation pour développer des connexions logiques.

Il applique une gamme d'habiletés relationnelles, cognitives et opérationnelles, en sélectionnant, en mettant en œuvre et, éventuellement, en adaptant aux différentes situations des méthodes, des techniques et des outils de base.

Référence aux codes des classifications professionnelles

3.1.8.1.0.1 – Contrôleur de la sécurité des installations de sports d'hiver

(Référence à la classification des professions ISTAT CP 2011)

Figures/profils professionnels similaires figurant dans d'autres systèmes de standardisation
Cadre national des qualifications/Répertoire national

Secteur: Services touristiques

Processus: Gestion d'installations d'accueil à finalité touristique, sportive et de loisirs

Séquence: Gestion de d'installations et de services dans des domaines skiables à finalité touristique et sportive

ADA.19.14.57 – Gestion opérationnelle des pistes et réalisation d'interventions de secours

Secteur économique d'activité

84.25.20 Activités de protection civile

86.90.42 Services d'ambulance, des banques du sang et autres service médicaux nca

(Référence au standard ATECO 2007)

Contexte d'exercice

Le pisteur-secouriste exerce son activité dans le cadre du domaine skiable.

Il joue un rôle opérationnel, en interaction avec d'autres rôles et, notamment, en suivant, les indications du directeur des pistes, en collaboration avec d'autres opérateurs, dans la réalisation des missions qui lui sont attribuées, y compris avec les services médicaux compétents pour la gestion des secours.

Il utilise des engins et des équipements spécifiques pour se déplacer et intervenir sur les pistes.

Activités typiques de ce profil professionnel

Secteur d'activité	Activités constitutives
<i>Intervention de premier secours, de prise en charge/d'évacuation des blessés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>effectuer l'intervention de premier secours sur les blessés</i> • <i>recupérer et évacuer les blessés vers les services compétents de santé et/ou de transport</i> • <i>en cas de besoin, organiser des interventions de secours dans des situations d'urgence peu complexes</i>

Secteur d'activité	Activités constitutives
Information aux usagers du domaine skiable sur l'état des pistes de ski	<ul style="list-style-type: none"> détecter les situations de danger potentiel dispenser des informations sur l'état des pistes et sur leur praticabilité, en conditions normales et d'urgence fournir une assistance et des conseils sur les comportements à tenir pour prévenir les risques et les situations de danger
Opérations liées à la praticabilité et à l'entretien des pistes de ski	<ul style="list-style-type: none"> se coordonner avec le directeur des pistes pour partager les informations relatives à la situation des pistes et aux éventuelles interventions à réaliser reconnaître les pistes avant l'ouverture, en vue des opérations de mise en sécurité des skieurs parcourir les pistes lors de la fermeture, en assurant la descente des retardataires contrôler et placer le balisage des pistes, veiller à la mise en place et à l'entretien des protections (filets, barrières, matelas de protection, ...) vérifier le bon fonctionnement des engins et des équipements utilisés sur les pistes

Compétences

Compétence n° 1 – EFFECTUER DES SERVICES DE SUPPORT A LA PRATICABILITE DES PISTES

RÉSULTAT ATTENDU : Effectuer le service d'ouverture et de fermeture des pistes, ainsi que la patrouille de celles-ci pendant le service, en assurant la sécurité des usagers du domaine skiable.

CONNAISSANCES

- Modèles de réalisation du service dans le cadre d'un domaine skiable
- Engins et équipements de prévention utilisés sur les pistes de ski
- Notions de météorologie et de nivologie
- Modèles et techniques de traitement de l'information
- Notions de cartographie et de classement des pistes
- Normes sectorielles concernant, en particulier, la sécurité de la pratique du ski et des sports d'hiver, selon les compétences spécifiques

CAPACITÉS

- Appliquer les procédures de contrôle et de vérification lors de l'ouverture et la fermeture des pistes de de ski
- Adopter des techniques de détection des dangers potentiels pour les usagers des pistes
- Appliquer des techniques et des procédures pour l'activation des mesures de prévention des risques
- Appliquer des techniques et des procédures pour le contrôle du bon fonctionnement des équipements et des engins utilisés sur les pistes
- Utiliser des procédures et des outils pour dispenser des informations ponctuelles aux préposés à la gestion des pistes quant à l'état de celles-ci et aux conditions de danger potentiel

Compétence n° 2 – EFFECTUER DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES PISTES

RÉSULTAT ATTENDU : Réaliser les opérations d'aménagement, d'entretien et de sécurisation des pistes sur la base des prescriptions reçues et dans le cadre des procédures prévues

CONNAISSANCES

- Notions de gestion des pistes de ski (enneigement artificiel, damage, protections, balisage)
- Techniques, engins et équipements de damage
- Techniques, engins et équipements pour l'aménagement et l'entretien des protections
- Caractéristiques du balisage des pistes et réglementation y afférente
- Applications spécifiques de la réglementation en matière de sécurité sur les lieux de travail dans le cadre des activités réalisées dans les domaines skiables

CAPACITÉS

- Appliquer les techniques de détection et d'évaluation de l'état des pistes
- Identifier et proposer les opérations d'aménagement et d'entretien à réaliser
- Utiliser des procédures et des outils pour la mise en place et l'entretien des protections
- Utiliser des procédures et des outils pour la mise en place du balisage
- Vérifier l'état de fonctionnement du matériel, des engins et des équipements utilisés dans les activités d'entretien

Compétence n° 3– REALISER DES OPERATIONS DE SECOURS ET D'EVACUATION

RÉSULTAT ATTENDU : Intervenir en cas d'accident survenu sur le domaine skiable : apporter les premiers secours et transporter les blessés jusqu'aux services médicaux compétents, en coordination et en collaboration avec les personnes et les organismes concernés.

CONNAISSANCES

- Techniques et procédures d'intervention en situation d'urgence
- Techniques et procédures de gestion des interventions de secours peu complexes
- Techniques de premier secours, de réanimation et de sauvetage, BLS-AED
- Notions de traumatologie et de physiologie
- Techniques de secours en avalanche et sur remontées mécaniques
- Techniques d'évacuation des blessés sur piste
- Matériels, équipements et dotations nécessaires aux secours
- Procédures d'intervention par hélicoptère
- Techniques et modes de gestion des communications radio
- Le système régional des secours organisés

CAPACITÉS

- Adopter des procédures et des techniques de communication (par radio ou directes) pour l'obtention des informations et la réalisation des secours
- Utiliser des équipements et des engins appropriés pour se déplacer pendant l'intervention, y compris dans des conditions difficiles (skis, motoneige, ...)
- Utiliser des techniques et des engins pour l'évacuation en sécurité des blessés sur les pistes
- Appliquer les techniques de premier secours les plus appropriées à chaque situation
- Utiliser les techniques et les dispositifs de recherche de personnes disparues en avalanches
- Utiliser des techniques et des procédures d'écoute visant à comprendre l'état psychologique du blessé et de ses proches
- Utiliser des procédures et des techniques de gestion des secours dans des situations peu complexes, en coordination avec les acteurs compétents

Compétence n° 4 – FOURNIR DES INFORMATIONS ET ASSISTER LES SKIEURS

RÉSULTAT ATTENDU : Fournir une information claire et exhaustive aux skieurs, notamment afin de prévenir des situations de danger potentiel, compte tenu également des différents types d'utilisateurs et de leurs comportements.

CONNAISSANCES

- Comportements spontanés en situation de stress, avec leurs modes de gestion et de traitement
- Techniques de communication efficace
- Règlementation en vigueur en matière de sécurité des pistes de ski et de pratique des sports d'hiver
- Types de risques et de dangers sur les pistes de ski
- Techniques de gestion des relations
- Techniques de gestion du conflit

CAPACITÉS

- Adopter des approches efficaces en fonction des différents types d'utilisateurs des pistes de

ski, pour fournir des indications et suggérer des comportements appropriés en cas de situations de danger potentiel

- Adopter des techniques et des approches pour identifier des comportements potentiellement dangereux
- Adopter des approches efficaces pour fournir des informations aux skieurs sur l'état des pistes et sur leur praticabilité
- Adopter des techniques et des outils de gestion du conflit